

LA FORMATION

Présentation de la licence

• PREAMBULE

La maquette de la licence géographie et aménagement permet de suivre au premier semestre de chaque année non seulement des EC des semestres administratifs impairs (S1, S3, S5), mais aussi des EC des semestres administratifs pairs (S2, S4, S6). Et inversement elle permet de suivre au deuxième semestre de chaque année non seulement des EC des semestres administratifs pairs (S2, S4, S6), mais aussi des EC des semestres administratifs impairs (S1, S3, S5).

L'objectif est que chaque parcours soit construit individuellement.

Fondamentaux (anciennement nommés « Majeure »)

• ORGANISATION GENERALE DES ENSEIGNEMENTS FONDAMENTAUX

Les enseignements fondamentaux se répartissent de la façon suivante :

En L1, trois UE :

- UE 1 : *Approche universitaire de la géographie*, 2 EC obligatoires (8 ECTS)
- UE 2 : *La Terre et ses milieux*, 2 EC obligatoires (10 ECTS)
- UE 5 : *Comprendre le monde*, 3 EC obligatoires (18 ECTS)

En L2, deux UE :

- UE 8 : *Villes, campagnes et milieux dans le monde*, 2 EC obligatoires et 1 EC obligatoire à choix (18 ECTS)
- UE 11 : *Du global au local*, 2 EC obligatoire et 1 EC obligatoire à choix (18 ECTS)

En L3, deux UE :

- UE 14 : *Milieux et représentations*, 3 EC obligatoires à choix (18 ECTS)
- UE 17 : *Espaces, sociétés et représentations*, 3 EC obligatoires à choix (18 ECTS)

• CONTENUS ET INTEGRATION DU CADRAGE LMD

Expliciter leurs contenus en précisant comment les EC M2E et M3P sont intégrés.

En L1 :

L'UE 1 (*Approche universitaire de la géographie*, 8 ECTS) comprend deux EC obligatoires et essentiels à nos yeux pour démarrer un cursus à l'université en licence de géographie :

- l'EC **M2E** (3 ECTS) :

Cet EC a pour objectifs de développer chez l'étudiant.e des savoir-faire immédiatement utilisables au cours de leur licence en géographie, tout en forgeant plus largement une base méthodologique de travail applicable à d'autres discipline dans leur poursuite d'études (repérage des lieux et plateformes info-documentaires d'auto-formation, connaissance de leur profil d'apprentissage, méthodologies liées à l'organisation et la production du travail universitaire ; maîtrise des méthodologies de la recherche documentaire et de traitement des données obtenues, exploitation et communication des résultats sous forme orale ou écrite).

- L'EC « Méthodes, outils et langages de la géographie », dit de **propédeutique** (5 ECTS) :

Cet EC pose les méthodes de base de la géographie, ainsi que l'acquisition et la compréhension de vocabulaire spécifique, pour poser le socle nécessaire à la suite de la formation des étudiant.es en géographie. En s'appuyant sur des exemples et études de cas à des échelles variées, il s'agit par exemple d'expliquer les textes et autres sources documentaires, lire et commenter les cartes topographiques thématiques, observer, décrire, dessiner les paysages, décrypter les vocabulaires techniques et discours.

L'UE 2 (*La Terre et ses milieux*, 10 ECTS) comprend deux EC obligatoires posant des bases de géographie physique :

- l'EC Géomorphologie (5 ECTS) : étude des formes du relief et des modèles terrestres, mécanismes ayant conduit à leur formation, leurs dynamiques actuelles, etc.
- l'EC Climatologie (5 ECTS) : diversité des climats et des végétations du globe (zonalité, continentalité, gradient altitudinal...), données et cartes météorologiques, etc.

L'UE 5 (*Comprendre le monde*, 18 ECTS) comprend trois EC obligatoires :

- l'EC « Géographie de la population » (6 ECTS) donne des **bases de géographie humaine** à travers la géographie du peuplement et la démographie, y compris en interrogeant les outils de cette dernière.
- le double EC « Comprendre les espaces géographiques » (CLEG 1 6ECTS, CLEG 2 6ECTS) : il s'agit d'un cours double (2*3h par semaine), assuré par un binôme enseignant.es de façon complémentaire. Il est obligatoire dans le cursus de L1, car il permet de conforter les bases théoriques et pratiques de la géographie et introduit les approfondissements thématiques et méthodologiques des années L2 et L3. Il est pour cela proposé au deuxième semestre, dans une logique de progression pédagogique¹. Un certain nombre de sorties sur le terrain, permises par le format de 2*3h, ainsi que des travaux dirigés en salle, permettent d'appliquer les notions traitées en cours et les méthodes et outils d'analyse appropriés (réalisations de transects urbains, de croquis paysagers, de comptes-rendus, etc.).

En L2 :

L'UE 8 (*Villes, campagnes et milieux dans le monde*, 18 ECTS) comprend :

- 2 EC obligatoires et complémentaires « Géographie urbaine » (6 ECTS) et « Géographie rurale » (6 ECTS), au cœur de la discipline pour assurer les fondamentaux thématiques et méthodologiques de la géographie humaine ;
- 1 EC obligatoire à choix entre « Etudes des milieux / Hydrologie » (6 ECTS) pour une progression des acquis fondamentaux de la géographie physique.

L'UE 11 (*Du global au local*, 18 ECTS) comprend :

- l'EC obligatoire « Géographie de la France » (6 ECTS), pour acquérir les connaissances thématiques (géographie politique, sociale et économique de la France) et consolidées les compétences méthodologiques entre L1, L2 et L3 (croquis de cartes topographiques, etc.).
- l'EC obligatoire à choix « Géographie régionale » (6 ECTS), pour l'approche spécifique de la discipline sur la manière d'aborder des « aires régionales » (et de ses passerelles avec d'autres disciplines sous l'angle des « études aréales », notamment en histoire et sciences politiques).
- l'EC obligatoire « **Pratique du terrain (M3P)** » (6 ECTS) est au cœur de la licence de géographie, sorte de cours-atelier collectif au deuxième semestre de la L2. Les trois premiers semestres du cursus visaient à introduire aux thématiques et aux problématiques ainsi qu'aux méthodes et aux outils de la géographie : au moment

¹ un groupe est toutefois proposé au premier semestre pour les redoublants, ainsi que pour les étudiant.es ayant déjà suivi une première formation avant de rejoindre notre licence de géographie

d'achever la L2, l'EC "Pratique de terrain" les récapitule de façon concrète en les confrontant à un terrain d'étude, avec une pratique longue et approfondie du terrain. L'EC comporte des séances en salle (cours, TD, TP) et bien entendu, un terrain de plusieurs jours dans une région de France. Le stage sur le terrain proprement dit est pris comme l'aboutissement d'une recherche documentaire, bibliographique et cartographique préalable ; il permet aux étudiant.es de façon autonome (mais aussi en équipes) la construction de problématiques et la confrontation d'hypothèses au terrain sous forme d'études de terrain. Les travaux d'enquêtes et de relevés effectués lors du stage donnent lieu à des comptes rendus sous diverses formes (dossiers, exposés...).

En L3 :

L'UE 14 (*Milieux et représentations*, 18 ECTS) comprend :

- 2 EC obligatoires « Milieux naturels et anthropisés » (2*6 ECTS), à choix parmi 4 cours. Ceux-ci croisent les acquis de géographie humaine et physique pour envisager les **problématiques environnementales comme résultant de dynamiques naturelles et anthropiques**.
- 1 EC obligatoire « Information géographique et représentations » (6 ECTS), à choix parmi 5 **cours plus méthodologiques** pour continuer de construire des parcours individualisés selon les curiosités et/ou perspectives professionnelles des étudiant.es.

L'UE 17 (*Espaces, sociétés et représentations*, 18 ECTS) comprend :

- 2 EC obligatoires « Organisation des espaces et dynamiques sociales », au choix parmi 4 cours, dont les intitulés précis peuvent évoluer pour les mêmes raisons que dans l'UE 14, mais ayant comme fil rouge de poursuivre **la progression des fondamentaux de la géographie humaine** (par exemple des EC de *Géographie régionale* approfondie ou de géographie thématique comme *Géographie des développements*, *Géographie économique et politique des systèmes alimentaires*, etc.)
- l'EC obligatoire « **Etude des territoires (M3P)** », au choix parmi 3 cours. Cet EC est fondamental au sens où il s'inscrit dans une continuité avec l'EC « Pratique du terrain (M3P) » de L2, centré lui aussi sur l'étude de territoires. Lors de cet EC, individuellement et surtout par équipe, les étudiantes et étudiants appliquent, sur le terrain et au contact des acteurs socio-professionnels du lieu du stage, les outils et les méthodes appris pendant les trois années. Selon les aspirations individuelles des étudiants et étudiantes, il sera ainsi possible de choisir entre des EC « Compétences terrain et techniques d'enquête », « Diagnostic territorial » ou « Expéditions géographiques et méthode de terrain ». Cet EC permet ainsi à chacun.e de préparer son avenir universitaire en master ou dans la vie associative ou professionnelle en approfondissant différentes manières d'envisager le travail de terrain en géographie, mais aussi de le restituer auprès de publics variés (scientifiques, privés, associatifs, collectivités territoriales, etc.).

Spécialisation interne (anciennement nommée « Mineure »)

• PRESENTATION DES SPECIALISATIONS INTERNES

Les UE de spécialisation comportent à la fois :

- des EC thématiques sur ces deux spécialisations ;
- des EC plus « méthodologiques », indispensables à la pratique de la géographie, qui pourront être teintés de ces spécialisations (pour donner un exemple concret, l'EC d'introduction aux statistiques en L1 pourra consister en la mobilisation et l'analyse de

jeux de données « colorés » aménagement-environnement ou géographie sociale selon les groupes).

Spécialisation interne Aménagement – environnement : *Cette mineure aborde l'aménagement en tant qu'action volontaire d'une collectivité sur son territoire à l'échelle locale (aménagement rural ou urbain), régionale (grands aménagements régionaux tels que la construction de polder, de systèmes d'irrigation, de canaux ou de routes), nationale (aménagement du territoire d'Etat incluant des politiques de grandes infrastructures, de villes nouvelles ou d'équilibre territorial). Elle insiste sur le fait que l'aménagement et l'environnement ne sont pas de même nature, car tandis que l'aménagement désigne une action, une pratique, l'environnement désigne ce qui nous environne et, de ce fait, agit sur nous. Relié à l'aménagement, ce terme désigne l'environnement physique, à la fois comme cadre et comme objet de l'action de l'aménageur. Le « cadre » est ce dont l'aménagement doit tenir compte, soit pour en limiter les risques, soit pour tirer profit de ses ressources. L'« objet » est ce que des actions d'aménagement visent à préserver, telles que les qualités naturelles d'un site. La mineure Aménagement-Environnement conduit de manière privilégiée aux masters de Paris 8 ou d'ailleurs qui ont pour objectif de former de futurs professionnels dans les domaines de l'expertise, de la médiation, de la concertation et de la gestion des questions d'aménagement (urbain ou non) et d'environnement.*

Spécialisation interne Géographie sociale : *La géographie sociale est une géographie des questions sociales. Elle est une façon d'aborder les rapports hommes-milieux (le projet de toute géographie) en partant du social, c'est-à-dire en travaillant sur la dimension spatiale des sociétés et des rapports de pouvoir qui les structurent. De ce fait, la géographie sociale a pour thème central la dimension spatiale des inégalités : vulnérabilités face aux risques, inégalités d'accès aux ressources. Elle s'intéresse aux rapports de domination qui structurent ces inégalités : domination de classe, de sexe, domination fondée sur la racialisation. La géographie sociale s'inscrit dans une approche critique du contexte de mondialisation, dernier stade du capitalisme, qui produit et renforce ces inégalités ; à ce titre, elle aborde ses objets de recherche au prisme de la justice spatiale. Dans le contexte urbain spécifique du nord francilien dans lequel s'inscrit l'université de Paris 8, ces entrées théoriques se traduisent par une attention portée aux formes de ségrégations urbaines, aux effets sociaux des politiques urbaines (rénovation urbaine, projets urbains, mixité sociale, gentrification, questions de logements, etc.), et à tout ce qui constitue le droit à la ville.*

• ORGANISATION DES SPECIALISATIONS INTERNES

EN L1 :

- l'UE 3 **Les savoir-faire des géographes** est une UE de 2 EC obligatoires, d'introduction aux statistiques (stat 1) et d'initiation à la cartographie et au croquis géographique (carto 1).
- l'UE 6 **Découverte des spécialisations** est une UE de 2 EC à choix parmi 8 : 2 propositions vise à découvrir la spécialisation Aménagement-environnement, 2 propositions celle Géographie sociale, 4 propositions permettent de choisir l'une ou l'autre de nos deux spécialisations internes. Enfin, cette UE ouvre aussi la possibilité de découvrir une « science connexe » dans les disciplines autorisées comme spécialisation externe (cf. liste ci-dessous).

Les étudiant.es peuvent choisir à leur guise leurs deux EC dans une de ces quatre possibilités ou en combinant deux d'entre elles. Si, parmi les offres en géographie (voire dans les offres externes), l'étudiant.e est intéressé.e par plus de 2 EC, il peut placer ces EC soit dans l'UE 4 en tant qu'EC libre, soit dans l'UE 7 en tant qu'EC découverte.

En L2 et en L3, les UE s'intitulent « *Aménagement-environnement* » ou « *Géographie sociale* » ou « *Science connexe* » (dans le cas d'une spécialisation externe). Ci-dessous est donc présentée l'organisation des spécialisations internes à la géographie, mais comme l'indique la maquette, les étudiant.es peuvent tout à fait choisir des EC hors géographie (« science connexe ») dans ces différentes UE s'ils ou elles souhaitent des spécialisations externes.

EN L2 :

- l'UE 9 *Les savoir-faire approfondis des géographes* est une UE de 2 EC obligatoire, d'analyses de données géographiques (stat 2) et de traitement de données et cartographie (carto 2).
- l'UE 12 est une UE de 2 EC à choix :
 - l'EC 12A « **Individualisation du parcours** », à choix entre **quatre EC thématiques en géographie dans les spécialisations internes** (ou une spécialisation externe). Ainsi, nous proposons un EC thématique pour la spécialisation aménagement-environnement (l'intitulé précis peut changer, mais par exemple la première année « *Nature, entre protection et développement* »), un EC thématique pour la spécialisation géographie sociale (idem, à titre d'exemple « *Géographie du genre* ») et deux EC à cheval entre les deux spécialisations (idem, à titre d'exemple « *Frontières et migrations* » et « *Géographie de la santé* »).
 - l'EC 12B « **Transition** » (écologie et biogéographie) est à choisir entre deux propositions internes (sols et société, changements climatiques) traitant toutes deux des transitions socio-écologiques, ou hors géographie si la spécialisation externe suivie propose un cours axé sur la transition sociale et environnementale.

EN L3 :

- l'UE 15 est une UE de 2 EC obligatoires, à choisir parmi 6 EC (2 EC en aménagement-environnement, 2 EC en géographie sociale ou 2 EC à cheval entre les deux), ou hors géographie dans le cas d'une spécialisation externe.
- l'UE 18 est une UE de 2 EC. Un premier EC est obligatoire en épistémologie, à choix entre l'épistémologie de la géographie de l'environnement (spécialisation aménagement-environnement), l'épistémologie de la géographie sociale (spécialisation géographie sociale) et l'épistémologie de la géographie culturelle (à cheval entre les deux spécialisations). Un second EC est un EC libre pour affiner encore l'individualisation des parcours selon les spécialisations choisies, en géographie ou hors-géographie,

Spécialisations externes

Anthropologie-sociologie, pour l'approche culturelle des territoires et des sociétés, géographie culturelle renforcée...

Arts Plastiques, pour une autre approche des paysages, de l'agencement de l'espace et de la géographie culturelle...

Cinéma/audiovisuel (au département cinéma ou info-com), en vue des métiers de la communication, du film documentaire géographique et de la muséographie...

Droit, notamment pour le droit public, le droit foncier, le droit de l'environnement...

Économie, pour la géographie du développement, ou de la géographie des réseaux...

Histoire, en vue de préparer les concours de l'enseignement...

Informatique, conception de SIG et programmation, cartographie automatique, géographie quantitative et modélisations, ... (cf. le partenariat avec le département ICH dans notre parcours de Master G2M)

Langues (une ou plusieurs langues), en vue des métiers du tourisme, de la géopolitique, des relations internationales, de la communication, du commerce...

Philosophie, penser l'espace, épistémologie de la géographie...

Psychologie, psycho-sociologie de l'espace, géographie du handicap, ergonomie...

Sciences de l'éducation, pour la pédagogie de la géographie, les concours de l'enseignement, les métiers de l'éducation à l'environnement, ceux de l'édition scolaire et parascolaire...

Science politique, pour une autre approche de la justice spatiale, de l'administration territoriale, de la géopolitique, ou du journalisme...

Sociologie, autre approche de la géographie sociale, de la géographie de la population...

Dans l'objectif d'individualisation des parcours souhaitée et pour constituer à chaque semestre un emploi du temps compatible avec les obligations extra-universitaires et avec celles des différentes UE du cursus, il est demandé aux étudiant.es de suivre, dans la discipline qu'ils et elles ont choisie comme science connexe, autant d'EC que nécessaires pour la construction de leur formation :

- jusqu'à 2 EC « externes » dans l'UE 6 de pré-spécialisations dès la L1 (qu'il est possible, quoique non obligatoire, de compléter d'un EC libre en UE 4 et d'un EC découverte en UE 7),
- 4 EC « externes » dans les UE 9 et 12 de spécialisations de L2 (pouvant être complété d'un EC libre en UE 13),
- 3 EC dans les UE 15 et 18 en L3 (pouvant être complété d'un EC libre en UE 18).

Ouvertures

1 EC Découverte ou Propédeutique en L1

1 EC Lire et écrire le monde en L1

1 EC de Langues par an

1 EC libre (qui peut être un EC Soft Skills, ERUA ou EC Engagement) par an

1 EC Compétences numériques (PIX) en L2

1 EC transition écologique en L2

1 EC Tremplin Master en L3

1 EC Expérience Professionnelle en L3

Volumes horaires

- **RESPECT DES 1500 H (VHE)**

VH L1	VH L2	VH L3	Total
498	504	498	1500

- **CHOIX ET RAISONS DES CRENEAUX HORAIRES**

Les EC sont sur des créneaux de 3 h.

Sauf pour les deux demi-EC de L1 (demi-EC de l'UE 1 et demi-EC de l'UE 3) : 1h30.

Modalités d'enseignement en présentiel

Le cursus est organisé en séances de 3 h, qui allient le CM (pour les apports théoriques et conceptuels), les TD (pour les applications méthodologiques et pratiques) et le contrôle continu, face à des groupes à petits effectifs (ce qui suppose des dédoublements de cours, selon les années et selon les EC, lorsque nos effectifs ont pu être « surbookés » par le rectorat via parcoursup, les dérogations à Paris 8, etc.).

Ainsi, dans les différents EC (selon la thématique du cours et selon l'enseignante ou l'enseignant) chaque étudiante et chaque étudiant aura pu expérimenter le commentaire de document (texte, données statistiques, documentaire video), le commentaire de carte (l'épreuve reine de la géographie classique), la réalisation de cartes, la dissertation sur table, l'exposé oral (en individuel ou par équipe), les jeux de rôle et *serious games*, les comptes rendus de sorties de terrain, la réalisation de dossiers thématiques (en individuel ou par équipe), la recherche documentaire (en bibliothèque ou sur Internet), l'enquête de terrain (par questionnaire, par observation ou par relevé systématique...).

LA PROFESSIONNALISATION

Stages

Dans la Licence de Géographie et Aménagement, il n'y a pas de stage « professionnalisant » obligatoire. Toutefois, la souplesse du cursus et le suivi individualisé des étudiant.es permettent à celles et ceux qui le souhaitent d'effectuer 1 stage en L1 (UE 7 ; voire 2 grâce à l'EC libre) ; en L2 (idem, UE 9) et en L3 (idem, UE 19).

La durée de ces stages est variable, leur insertion calendaire aussi (vacances ou intersemestre, hebdomadaire...). Les structures d'accueil peuvent, en France comme à l'étranger, être des collectivités territoriales, des administrations et organismes parapublics, des établissements d'enseignement ou de recherche, des associations et ONG ou des entreprises privées (notamment dans l'économie sociale et solidaire).

Projets tutorés

Le cursus prévoit trois projets tutorés, 18 h en L1 (UE 7), 36 h en L2 (UE 9) et 18 h en L3 (UE 19). Ils sont facultatifs, car tout.e étudiant.e peut demander à remplacer le projet tutoré par un EC de science connexe (cf. ci-dessus) pour individualiser son parcours en fonction de son projet personnel. Enfin, de 1 à 3 projets tutorés supplémentaires peuvent être inclus dans le cursus, car l'EC libre de chacune des années peut éventuellement être remplacé par un projet tutoré.

Le département de géographie peut proposer certains projets tutorés (notamment autour des questions de transition et d'écologie urbaine, ou bien des débouchés des études de géographie, ainsi que pour des travaux d'analyse documentaire – y compris en lien avec la formation à la recherche via les projets des titulaires), mais l'initiative peut aussi venir des étudiant.es. Les projets tutorés peuvent se faire individuellement ou en équipe. La valeur en crédits ECTS d'un projet tutoré est de 3.

Dispositifs d'aide à la réussite

LES DISPOSITIFS D'ACCUEIL ET D'INFORMATION

L'aide à la réussite commence par les dispositifs d'accueil et d'information. À chaque rentrée, est distribuée une brochure pédagogique de 60 à 80 pages qui comprend la présentation du département de géographie, des informations pratiques, le cursus à suivre (année par année et spécialisation par spécialisation). Il existe une brochure pour non-géographes (version adaptée de la précédente, qui comprend les informations spécifiques aux personnes souhaitant suivre des EC de géographie pour leur EC libre, leur EC de découverte ou leur spécialisation).

Par ailleurs, trois réunions sont organisées chaque année (et ce pour chacun des niveaux L1, puis L2, puis L3) : lors de la prérentrée, à l'intersemestre et à la fin du 2^{ème} semestre (+ une réunion spéciale L3 sur l'après-licence).

Les informations écrites contenues dans la brochure et les informations et conseils oraux donnés lors des réunions permettent à nos étudiantes et nos étudiants de s'approprier activement notre cursus.

L'ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE

L'aide à la réussite passe aussi par l'accompagnement individualisé des étudiantes et des étudiants, grâce au système de tutorat que Paris 8 a entrepris il y a bien longtemps.

- Ainsi, à chaque entrée, les étudiantes et les étudiants peuvent rencontrer, pendant 7 semaines en septembre-octobre, l'étudiante ou l'étudiant de master en charge du tutorat d'accueil.
- Puis, dans le courant des deux semestres, le tutorat d'accompagnement (cinq fois 2 h par semaine) leur offre une aide aux devoirs.

Par ailleurs, un appui précieux à notre pédagogie réside dans la présence de la cartothèque et de la salle de lecture qui en dépend, où de nombreux.ses étudiant.es travaillent régulièrement. Leur localisation est importante, puisque centrale au sein du département de géographie, juste au-dessus des salles où nous donnons habituellement cours et juste à côté des bureaux des enseignant.es, ce qui facilite les suivis individualisés et échanges réguliers entre équipe pédagogique et public étudiant.

L'EXPRESSION ECRITE ET ORALE

Partenariat avec le département Communication-FLE pour améliorer l'expression écrite et orale. La possibilité est donnée aux étudiant.es les plus en difficulté de poursuivre le travail amorcé dans leur EC « Lire et écrire le monde » en L1, en leur permettant faire valider d'autres EC proposés par le département de Communication-FLE lors de leur L2 et de leur L3 (grâce aux EC libre ou « connexes »).